

PROCES VERBAL
Assemblée Générale ordinaire de Rock'n go

4 novembre 2021 - 18 heures 30 mn, salle du Pôle de VIE

Etaient présents :

Membres du bureau - Frédérique CLOTEAU, Evelyne LEGRIX, Danièle STEVENOT, Yvon PRIGENT.

Animateurs - Philippe TROUSSIER et Nathalie LERIOUX.

Adhérents - Présents : 27 et 23 procurations.

Frédérique CLOTEAU, présidente de l'association, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes et en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents présents ce soir et qu'elle n'avait pas encore eu l'occasion de rencontrer.

Elle remercie les adhérents d'avoir répondu à l'invitation de ce rendez-vous annuel qu'est l'assemblée générale de l'association.

Pour rappel, la Présidente informe les membres présents que le nombre d'adhérents à ce jour s'élève à 166. Au vu de la situation sanitaire, le chiffre est plutôt satisfaisant.

Compte tenu du nombre de cours qui sont désormais dispensés au sein de l'association, il s'avère nécessaire de recruter deux nouveaux salariés qui en Lindy et en Rock épauleront Philippe sur les cours débutants.

Il s'agit de Nathalie LERIOUX pour le Rock qui est salariée depuis septembre et de Sandrine CASTEL pour le Lindy qui sera salariée à partir de janvier 2022.

Durant la saison dernière, même si le plus gros des activités a été mis en Standby, des décisions ont dû être prises. Il s'agit tout d'abord de la mise en chômage partiel du salarié. Cette décision qui n'appartient selon la réglementation en vigueur qu'à la seule appréciation du Président a cependant été prise en concertation avec les membres du bureau et il a été décidé de recourir au chômage partiel pour 70% du salaire de Philippe et de lui verser le complément. Cette décision a été rendue possible compte tenu du fait que l'association présente une gestion saine avec des résultats positifs depuis

quelques années. Ces résultats sont le fruit de toutes les manifestations qui sont organisées et qui remportent toujours un véritable succès.

Il semblerait que cette décision ait interpellé certains adhérents. La présidente se permet de rappeler que l'activité de Philippe ne consiste pas exclusivement à dispenser des cours en présentiel mais aussi à organiser les différentes manifestations sur lesquelles l'association est présente et également à anticiper les divers stages qui sont proposés pendant l'année.

Ces activités s'anticipent et nécessitent beaucoup de temps. Durant cette période d'inactivité pour nous tous, il a commencé à préparer les manifestations de l'été 2021 et de la saison qui débute. Il n'y a donc rien de choquant à ce que ce dernier soit rémunéré sur la base habituelle.

La deuxième décision et non des moindres que l'association ait eu à prendre consiste dans le fait qu'il a été décidé de rembourser les adhérents de la saison 2020-2021 au prorata du nombre de cours non effectués. Ce remboursement représente une somme de : 19 376 €.

Certains adhérents ont également soulevé le fait que les décisions prises n'étaient pas forcément très claires quant aux « avantages » dont certains membres du bureau bénéficient.

Frédérique CLOTEAU tient à rappeler que le sujet avait déjà été évoqué au cours d'une précédente AG mais qu'effectivement il est peut-être nécessaire d'y revenir pour plus de clarté.

Depuis quelques années, la Présidente ne paie plus ni ses cours hebdomadaires ni les stages organisés par l'association. Il en est de même pour Yvon qui met son camion à disposition de l'association.

Jacques, Evelyne, Nathalie et Sandrine ne paient pas les stages organisés par l'association.

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2020-2021.

Rapport moral et activités de l'année 2020-2021.

- **5 septembre 2020** : Fête des « Assos » à Caen
- **17 et 18 octobre 2020** : Stage Lady Styling avec Lisa
- **27 juin 2021** : Danses libres Rond-point de l'Orne à CAEN
- **21 août 2021** : Initiation Rock et danses libres, place Courtonne
- **22 août 2021** : Alençon fête sa libération
- **29 août 2021** : AM dansant, quai de Juillet

De nombreux évènements ont dû être annulés sur la période allant de novembre 2020 à juin 2021 en raison de l'épidémie de CORONAVIRUS.

PLANNING DES COURS HEBDOMADAIRES :

LUNDI : SALLE DE LA PIERRE HEUZE
19h 30 - 20h 30 - Lindy avancé
20h 40 - 21h 40 - Balboa avancé

MERCREDI : SALLE DE LA PIERRE HEUZE
19h 15 - 20h 15 - Lindy Intermédiaire
20h 20 - 21h 2à - Balboa intermédiaire
21h 25 - 22h 25 - Balboa débutant

MAISON DE QUARTIER -
19h 00 - 20h 00 - Lindy débutant
20h00 - 21h 00 - Rock débutant

JEUDI : SALLE DE LA PIERRE HEUZE
18 h 45 - 19 h 45 - Rock inter/avancé

NORMANDIE SALSA
18 h 45 - 19 h 45 : Rock débutant
20 h 00 - 21 h 00 - Lindy Débutant
21 h 00 - 22 h 00 - Lindy Inter

RAPPORT MORAL adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2020-2021

Madame LEGRIX, trésorière présente le bilan financier de la saison 2021-2021.

Il en résulte un déficit sur l'année de **6 979,77 € -**
C/F Annexe jointe : Compte de résultat

BILAN FINANCIER PREVISIONNEL 2021-2022.

Comme il semblerait que la saison 2021-2022 s'annonce sous de meilleurs auspices que les saisons précédentes, de nombreux évènements sont prévus.

De ce fait, il est présenté un budget en équilibre en dépenses et en recettes pour la somme de 48 467 € avec l'organisation de :

- HEULA SWING FESTIVAL
- SWING AU BORD DE L'ORNE
- STAGE BLUES
- STAGE ROCK

Et une dépense salaires et charges plus importante avec 3 salariés.

RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PREVISIONNEL approuvés à l'unanimité.

PRESENTATION DU PLAN D'ACTION POUR 2021-2022.

Philippe, l'animateur de l'association présente aux membres présents le calendrier des manifestations à venir. A ce jour, peu de dates ont été réservées, en effet, les collectivités restent prudentes quant à d'éventuelles manifestations relatives aux cérémonies commémoratives du débarquement.

- 12 et 13 novembre 2021 : HEULA SWING FESTIVAL
- 18 décembre 2021 : Stage LINDY « spécial débutants » et soirée
- 22 et 23 janvier 2022 : SWING AU BORD DE L'ORNE
- 5 février 2022 : Soirée «3 Ambiances »
- 5 et 6 mars 2022 : WEEK-END ROCK'n ROLL
- 23 avril 2022 : Soirée "3ambiances" avec stage
- 21 mai 2022 : Soirée "3ambiances" avec stage
- 21 juin 2022 : Fête de la musique

Il rappelle également qu'une intervenante interviendra en cours d'année sur les cours de Lindy et de Balboa. Il s'agit de Stéphanie JACQUES qui viendra 5 fois de novembre à mai.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Il est ensuite procédé à l'élection du conseil d'administration qui est, cette année renouvelable dans son intégralité.

Les 4 membres actuels qui composent le bureau sont sortants mais souhaitent se représenter, il s'agit de Frédérique, d'Evelyne, de Danièle et de Yvon.

Deux adhérents souhaitent intégrer l'équipe sortante. Il s'agit de Chantal PEROT et de André LEMMEL.

Il est procédé aux élections qui s'effectuent à main levée, selon le choix des membres présents.

SONT ELUS à l'unanimité :

- CLOTEAU Frédérique
- LEGRIX Evelyne
- LEMMEL André
- PEROT Chantal
- PRIGENT Yvon
- STEVENOT Danièle

Les membres ainsi désignés se retirent pour élire le bureau qui se décompose comme suit :

- Présidente : CLOTEAU Frédérique
- Vice-Président : PRIGENT Yvon
- Trésorière : LEGRIX Evelyne
- Trésorière adjointe : STEVENOT Danièle
- Secrétaire : PEROT Chantal
- Secrétaire adjoint : LEMMEL André

Avant de clore la séance qui a été levée à 20 heures, la Présidente tient à rappeler la part importante que jouent les bénévoles sur toutes les manifestations que ce soit au cours des soirées ou des stages, tenue des entrées, ravitaillement du bar et déco des salles ainsi qu'au moment des manifestations en plein air, où nous savons toujours pouvoir compter sur tous pour le montage et démontage de notre parquet.

La Présidente,
Frédérique CLOTEAU.